

Bilan comptable

Exercice 2018

Actions Tenga

Période comptable : 01.01.2018 - 31.12.2018

Monnaie : CHF

Etat du Patrimoine

Au 31.12.2018

	Au 31.12.2016	Au 31.12.2017	Au 31.12.2018
CCP – 14-824459	222.64	951.17	1003.61
Total	222.64	951.17	1003.61

Compte des recettes et des dépenses

Du 1 janvier au 31 décembre 2018

Références comptable	Désignation	Total Au 31.12.2016	Total Au 31.12.2017	Total Au 31.12.2018
1010	Compte CCP – 14-824459-2	222.64	951.17	1003.61
	Total	222.64	951.17	1003.61
2900	Capital	222.64	951.17	1003.61
	Solde	222.64	951.17	1003.61
	Recettes			
4400	Cotisations des membres	230.00	540.00	680.00
4120	Dons	170.00	3510.00	2720.00
4100	Fond partenaire Cycle du Marais	5405.00	3300.50	0.00
4010	Vente d'articles	0.00	191.00	100.00
4710	Actions exceptionnelles	0.00	1136.00	0.00
	Total	5805.00	8677.50	3500.00
	Dépenses			
3720	Subvention pour projets (transferts internationaux)	5574.36	7772.57	2935.96
3469	Frais évènements	0.00	100.00	137.00
3820	Frais Giro international	2.00	8.00	2.00
3800	Frais bulletin de versement	6.00	28.40	17.10
3810	Frais gestion de compte	0.00	5.00	120.00
3410	Frais gestion site internet	0.00	35.00	120.00
6600	Frais publicités	0.00	0.00	70.00
6500	Frais administratifs	0.00	0.00	45.50
	Total	5582.36	7948.97	3447.56
	Résultat de l'année	222.64	728.53	52.44

Les frais de publicités correspondent à l'impression des flyers, et les frais administratifs aux frais d'enveloppes et autres éléments pour publipostage. Cette année, les frais sont relativement plus élevés car les frais bancaires de 2017 ont été soldés par la poste en 2018 et les frais d'hébergement du site internet de CHF 120.- correspondent en réalité à une période de 5 ans.

Le budget prévisionnel

Afin de pouvoir garantir aux donateurs le 100% d'investissements de leurs dons dans les réalisations en cours, ce sont les cotisations des membres qui permettent de subvenir aux frais de fonctionnement de l'association. De plus, un taux de 5% a été fixé pour l'ensemble des frais reportés aux avoirs annuels de l'association.

Ainsi, nous pouvons mettre en évidence le fait que 11.49% des avoirs ont été employé pour les frais ce qui représente 75.24% du montant des cotisations annuelles encaissées en 2018. Ces chiffres sont plus élevés que les limites imposées et les raisons sont expliquées dans le commentaire des comptes des recettes et dépenses. Cependant si on reporte ses chiffres dès la création de l'association, les 3.87% sont effectivement inférieur aux limites et seul 48 % du montant des cotisations totales ont été consommée pour les frais.

Pour 2019, 275.- CHF sont budgétés pour les frais et en respectant la limite du montant des cotisations, 479.- CHF pourraient éventuellement être employés pour les imprévus sans toucher aux dons.

Désignation	2016	2017	2018	Budget 2019	Total
Frais évènements	0.00	-100.00	-137.00	-100.00	-337.00
Frais Giro international	-2.00	-8.00	-2.00	-10.00	-22.00
Frais bulletin de versement	-6.00	-28.40	-17.10	-30.00	-81.50
Frais gestion de compte	0.00	-5.00	-120.00	-60.00	-185.00
Frais gestion site internet	0.00	-35.00	-120.00	0.00	-155.00
Frais publicités	0.00	0.00	-70.00	0.00	-70.00
Frais administratifs	0.00	0.00	-45.50	-75.00	-120.50
Sous-total frais	-8.00	-176.40	-511.60	-275.00	-971.00
Recettes totales	5805.00	8677.50	3500.00		17982.50
Solde au début de l'exercice	0.00	222.64	951.17		
Total des avoirs annuels	5805.00	8900.14	4451.17		
Pourcentage avoirs utilisés	0.14%	1.98%	11.49%	Depuis création (2019 non compris) :	3.87%
Cotisation des membres	230.00	540.00	680.00	même remarque:	1450.00
Pourcentage cotisations utilisées	3.48%	32.67%	75.24%	même remarque:	48.00%
Plafonds des dépenses par les cotisations	222.00	363.60	168.40		479.00